



## CEPE 2026

# Deux départements font 100%



Le ministre Jean Luc Mouthou lors du lancement des épreuves dans un centre d'examen à Brazzaville/Adiac sous l'égide du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Les départements de Nkeni-Alima et de la Cuvette Ouest ont réalisé un taux de réussite de 100% au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) session 2026. La délibération de cet examen d'Etat s'est faite hier par visioconférence

Page 7

## ENVIRONNEMENT

### De nouvelles zones pour la biodiversité

Quatre nouvelles zones clés pour la biodiversité ont été découvertes. Deux dans la tourbière de la Likouala, une marécageuse dans la Sangha et une autre à l'île Mbamou, dans le département de Brazzaville. « Les nouvelles zones clés offrent une base scientifique solide pour orienter les décisions relatives à la conservation, à l'aménagement du territoire, à la gestion durable des ressources naturelles et au développement des mécanismes innovants de



La ministre de l'Environnement ouvrant l'atelier en compagnie d'un partenaire/Adiac financement de la biodiversité et du Développement durable, a indiqué la ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo

Page 11

## ZLECAF

### Le Congo se fait une place dans les instances de gouvernance



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo aux assises d'Abuja/DR

Le pays assure désormais la deuxième vice-présidence du bureau du Conseil des ministres du Commerce de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

La fonction, assumée par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, confère au Congo la responsabilité de représenter l'Afrique centrale au sein de l'institution.

Page 9

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### L'adéquation formation-emploi

Les parties prenantes à la Charte des engagements issus

des assises sur l'employabilité et l'entrepreneuriat des étudiants se sont réunies à Brazzaville pour en définir les mécanismes de mise en œuvre. « Nous allons faire en sorte que certains de nos établissements puissent revoir les

programmes de formation », a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Édith Emmanuel, en évoquant l'adéquation formation et les besoins du marché de l'emploi.

Page 5

**Éditorial**  
**Cadence**

Page 2

## ÉDITORIAL

## Cadence

La période actuelle, marquée par l'absence de pluies, doit en principe permettre d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement et d'assainissement des voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux principales villes du pays.

Un coup d'accélérateur sur le rythme des chantiers engagés çà et là éviterait d'observer, pendant la prochaine saison de pluies qui interviendra dans deux mois et demi, les scènes de débordement des eaux sur certaines artères et d'inondations de certains quartiers excentrés.

Le moment est propice pour entreprendre des actions d'envergure telles le curage des caniveaux et autres ouvrages d'art, le bouchage des nids de poule, le ramassage des débris, l'élargissement des chaussées bituminées et le nettoyage des collecteurs naturels dans les arrondissements.

L'assainissement des agglomérations ne doit pas être du seul ressort des pouvoirs publics qui se plient en quatre pour épargner la population des maladies dues à l'insalubrité. Les individualités, les confessions religieuses, les sociétés savantes et les communautés sont appelées à emboîter le pas pour l'intérêt général.

L'entrain observé dans le nettoyage des voiries urbaines ne doit pas s'arrêter ou ressembler à un feu de paille. Un tel effort mérite d'être pérennisé afin de fluidifier davantage la circulation automobile, d'assainir les alentours des habitations et d'améliorer les conditions de vie.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONGO-PNUD

## Un nouveau programme de coopération 2027-2031

La ministre en charge du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert, le 6 juillet à Brazzaville, un atelier stratégique de deux jours qui marque une étape décisive dans la cocréation et la définition des priorités du futur programme de coopération pays pour la période 2027-2031, avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).



Une vue des participants/Adiac

La rencontre réunit près de cent participants parmi lesquels des cadres des ministères sectoriels, des représentants du secteur privé, de la société civile, ainsi que les partenaires techniques et financiers. L'objectif est clair : bâtir un cadre stratégique national capable de consolider les acquis et de répondre de manière innovante aux défis structurels du pays, notamment la diversification économique ainsi que le chômage des jeunes et des femmes, au moment où le cycle actuel (2020-2026) touche à sa fin. Bénéficiant d'atouts exceptionnels grâce à son immense patrimoine forestier au cœur du bassin du Congo, la République du Congo aspire à consolider son modèle de développement vert, inclusif et résilient. Le

futur programme du Pnud s'alignera rigoureusement sur les orientations du Plan national de développement 2027-2031, qui porte sur la mise en œuvre des « dix chantiers prioritaires » du programme du gouvernement.

« Je souhaite mentionner le travail remarquable conduit par le gouvernement pour l'identification de 250 innovateurs qui sont porteurs de solutions révolutionnaires, que nous avons tous l'obligation d'accompagner vers des prototypes qui permettront peut-être de transformer des millions de vies ici au Congo et à l'international. Le potentiel est donc offert pour se projeter vers un avenir où les conditions de vie des Congolais seront améliorées de façon significative et du-

nable », a indiqué la représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

L'un des piliers majeurs de ce nouveau cycle de coopération est l'intégration transversale des principes d'inclusion. Les discussions mettent un accent particulier sur l'analyse systématique des inégalités et sur l'autonomisation économique des femmes, en accord avec le principe onusien de « ne laisser personne de côté ».

À l'issue de cet atelier, un projet de cadre de résultats validé ainsi qu'un procès-verbal de validation conjointe seront formalisés, ouvrant officiellement la voie à la finalisation et à la soumission finale du document de programme.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo.

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

## ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

## DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot  
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raïlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba  
Caissière : Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email: [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Le Congo consolide son ancrage au sein des institutions africaines

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) et la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) ont récemment représenté le Congo à la 8<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association des autorités africaines de lutte contre la corruption (AAACA), à Nairobi, au Kenya. Cette participation a permis au pays de renforcer sa coopération avec plusieurs institutions africaines et de conforter sa place au sein des mécanismes continentaux de gouvernance.

La délégation congolaise, conduite par le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, et celui de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, a pris part aux échanges axés sur le renforcement de la coopération entre les institutions africaines et la promotion de l'innovation institutionnelle pour une lutte plus efficace contre la corruption.

Au cours des travaux, cette rencontre continentale a été marquée par le lancement du Centre africain de recherche et d'études sur la corruption, une nouvelle plateforme destinée à développer la recherche, renforcer les capacités opérationnelles des institutions nationales et promouvoir



Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, posant au côté des membres de l'Oclei du Mali/DR

une gouvernance fondée sur la transparence et la responsabilité.

Dans cette même dynamique, la CNTR a également marqué cette assemblée par son adhésion, aux

côtés de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption du Maroc, à une dynamique continentale de coopération en matière de gouvernance publique. Une

démarche qui conforte le rôle de l'institution congolaise dans la promotion de la transparence des finances publiques.

Par ailleurs, en marge des travaux, la CNTR a signé

un protocole d'accord avec l'Office central de lutte contre l'enrichissement illégitime du Mali (Oclei). Ce partenariat prévoit notamment des échanges d'expertise, des actions conjointes et un renforcement des capacités entre les deux institutions. Ainsi, à travers cette participation, la CNTR et la Halc ont porté la voix du Congo sur les questions de gouvernance, de transparence et de lutte contre la corruption. Une démarche qui s'inscrit dans la vision des autorités congolaises de faire de la bonne gouvernance et du renforcement des partenariats des leviers essentiels du développement.

Gloria Imelda Lossele

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Renforcer la collaboration entre le gouvernement et les organisations patronales

La ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a rencontré, le 3 juillet à Brazzaville, les principales organisations patronales du Congo. L'objectif affiché était de poser les bases d'une collaboration afin de bâtir un système de protection sociale qui ne laisse personne de côté.

Les échanges ont eu lieu avec six organisations patronales, à savoir l'Union patronale interprofessionnelle du Congo, l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, le Syndicat des commerçants du Congo, le Syndicat des employeurs des transports terrestres et la Confédération générale du patronat du Congo. D'emblée, la ministre a tenu à souligner le caractère novateur de son portefeuille. « Aujourd'hui nous avons en charge un ministère qui s'intitule Sécurité sociale, prévoyance sociale, solidarité nationale », a informé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Elle a ainsi présenté la protection sociale comme un véritable « bouclier social » articulé autour de trois piliers distincts mais complémentaires, notamment la sécurité sociale, fondée sur des contributions obligatoires ; la prévoyance sociale, relevant d'un régime complémentaire et volontaire par capitalisation ; et la solidarité nationale, destinée à prendre en charge toutes

les personnes qui, n'ayant pas contribué, ne peuvent pas faire face aux risques sociaux. « Si cet ensemble est cohérent, actif et efficace, aucun Congolais ne devrait se dire qu'il est en marge d'une marche vers une société progressiste », a martelé la ministre.

Insistant sur le rôle clé des organisations patronales, elle a invité ses hôtes à parcourir le récent décret du 28 juin 2026 fixant les attributions de son département. Elle a souligné qu'il ne s'agissait pas de s'enfermer dans un seul domaine, mais d'embrasser l'ensemble de ses missions. « Comment pourrai-je élaborer des stratégies en vue de l'extension de la couverture sociale sans vous, sans vos contributions, sans votre expérience, sans l'expression de vos besoins ? », a-t-elle demandé aux organisations, avant d'ajouter: « Je veux que chacun de vous s'imprègne de mes attributions ». La ministre a particulièrement insisté sur le volet « prévoyance sociale », où le décret prévoit l'organisation



La ministre et des membres des organisations patronales/Adiac

et la promotion de l'implication des organismes privés dans sa mise en œuvre.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a également appelé à élargir le dialogue au-delà des thématiques classiques en introduisant de nouveaux sujets dans le partenariat, notamment la responsabilité sociétale des entreprises. Un partenariat fondé sur la confiance et la modestie.

Consciente des défis, la ministre a adopté un ton fédérateur, reconnaissant que la réussite de ses missions passe par une relation de confiance avec les organisations patronales.

Cette rencontre fait suite à une récente immersion de la ministre sur le terrain, où elle avait pris connaissance des difficultés structurelles de certaines directions sous tutelle,

concernant les arriérés de pensions et l'extension de la couverture maladie. Elle a conclu en annonçant le début d'une série de séances de travail pour transformer ces ambitions en actions concrètes, invitant les organisations à lui transmettre leurs préoccupations pour accélérer la marche vers le développement.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

## STATISTIQUES DE L'EMPLOI

## Une enquête sur le marché du travail à l'étude

Avec l'appui du Bureau international du travail (BIT) et de la Banque mondiale, la République du Congo engage une profonde réforme de son système de production des statistiques de l'emploi. Réunis à Brazzaville du 6 au 10 juillet, les experts travaillent à la mise en place d'une enquête trimestrielle sur l'emploi et le secteur informel, une première dans le pays après plus de quinze ans sans données actualisées.

Pendant cinq jours, les participants à l'atelier vont examiner l'adaptation des recommandations issues des 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> Conférences internationales des statisticiens du travail, portant notamment sur l'emploi, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les relations de travail, la migration et l'économie informelle. Les travaux portent également sur la finalisation du questionnaire de l'Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Congo, qui servira de principale source de données du futur Système d'information sur le marché du travail (Simt), ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre d'une enquête trimestrielle sur l'emploi.

Cet atelier est placé sous la supervision d'une mission du BIT conduite par la statisticienne régionale du travail pour l'Afrique, Nedia Touihri. Cette mission vise à accompagner le Congo dans l'adoption des normes internationales relatives aux statistiques du

travail et à renforcer les capacités des cadres de l'Institut national de la statistique (INS). Reçue le 7 juillet par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Sylvain Lekaka, l'experte du BIT a indiqué que sa mission constitue une étape importante de préparation du Simt. « *L'objectif est de former et de familiariser les techniciens de l'INS ainsi que les autres institutions aux concepts, définitions et normes internationales en matière de statistiques du travail* », a-t-elle expliqué.

À l'issue de cette phase de renforcement des capacités, l'INS engagera les travaux préparatoires de la future enquête sur l'emploi et le secteur informel, dont le lancement sur le terrain est prévu en janvier 2027. Cette enquête sera réalisée chaque trimestre et permettra de produire régulièrement des indicateurs essentiels du marché du travail, notamment le taux d'emploi, le taux de chômage, le



Lors de la rencontre avec le directeur de cabinet/Adiac

taux d'occupation ainsi que les différents indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Selon le directeur général de l'INS, Steve Bertrand Mboko Ibara, la mise en place d'une enquête trimestrielle représente une avancée majeure après quinze ans de l'arrêt de production des statistiques de l'emploi et du secteur informel.

Cette reprise permettra non seulement de disposer de données régulières sur le marché du travail, mais aussi de mieux mesurer le poids du secteur informel dans l'économie nationale, un

enjeu essentiel dans le contexte du rebasage des comptes nationaux, conformément au Système de comptabilité nationale 2008. L'enquête annoncée couvrira l'ensemble des quinze départements du pays. Toutefois, avant le début de la collecte des données, plusieurs étapes devront être franchies. Les mois à venir seront consacrés à la sensibilisation des différents acteurs, à la formation des équipes techniques, à la validation des outils méthodologiques et à la réalisation d'un test pilote. Ces travaux préparatoires se

poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Le financement de cette réforme est assuré avec l'appui de la Banque mondiale à travers le projet Harmonisation et amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre. Pour Steve Bertrand Mboko Ibara, le principal défi sera désormais d'assurer la pérennité de ces enquêtes. Il estime que le gouvernement devra progressivement prendre le relais afin de garantir une production régulière et durable des statistiques du travail.

**Fiacre Kombo**

## INTERVIEW

## Patrick Valery Alakoua : « Le Congo se dote d'un outil de pilotage statistique de précision »

Un atelier de consultation des utilisateurs de la troisième édition de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel au Congo (Eesic) se tient du 6 au 10 juillet à Brazzaville, dans le cadre du projet Harmonisation et amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre (Hiswaca). Ces échanges devront déboucher sur la mise en place d'un Système d'information sur le marché du travail (Simt) performant. Dans une interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville, le coordonnateur national du projet Hiswaca, Patrick Valery Alakoua, revient sur cette évolution et l'apport du projet qu'il dirige.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Le projet Hiswaca finance aujourd'hui un atelier crucial de consultation des utilisateurs pour l'Eesic-T. Quel est le sens profond de l'engagement de votre projet dans cette activité ?

**Patrick Valery Alakoua (P.V.A.) :** Le sens de notre engagement est simple: on ne peut pas piloter l'économie ou concevoir des politiques de l'emploi efficaces à l'aveugle. L'élaboration de politiques publiques pertinentes repose entièrement sur la disponibilité d'une statistique fiable, pertinente et actualisée.

Le rôle fondamental du projet Hiswaca, financé avec l'appui de la Banque mondiale, est de moderniser les systèmes statistiques nationaux et d'accélérer la production statistique de qualité. En finançant cet atelier, Hiswaca s'assure que les futurs outils de collecte de l'Institut national de la statistique (INS) répondront exactement aux besoins réels des décideurs, des partenaires sociaux et des chercheurs. C'est un investissement direct pour une prise de décision fondée sur des données probantes.

**L.D.B. :** Concrètement, qu'est-ce que l'Eesic va apporter de nouveau par rapport aux enquêtes que le Congo a connues par le passé ?

**P.V.A. :** C'est une véritable révolution dans la production de la statistique du travail au Congo. Jusqu'à présent, nous menions des enquêtes ponctuelles, parfois séparées de plusieurs années. Le grand changement, c'est la trimestrialisation. Grâce à ce nouveau format, nous allons pouvoir capter les variations saisonnières du marché du travail et de l'économie informelle. De plus, cette enquête intègre les toutes dernières normes internationales des Conférences internationales des statisticiens du travail (CIST). Cela va nous permettre de produire une statistique robuste, comparable au niveau international, avec un focus très marqué sur l'emploi des jeunes et la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

**L.D.B. :** Vous insistez beaucoup sur l'appui constant du projet Hiswaca. Comment s'est matérialisé cet accompagnement auprès de l'INS pour cette opération précise ?



**P.V.A. :** Notre appui est permanent et s'inscrit dans la durée. Il faut rappeler qu'une enquête d'une telle envergure nécessite une base solide. Le Congo a réalisé son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation en 2023, ce qui a fourni une nouvelle base de sondage nationale.

Dès que l'INS a sollicité l'appui technique du Bureau international du travail (BIT) pour conce-

voir cette enquête trimestrielle, Hiswaca s'est mobilisé pour garantir le déploiement des ressources nécessaires. Nous finançons cet atelier de consultation en amont de l'enquête pilote, et nous continuerons d'accompagner l'INS tout au long du processus technique et de collecte. C'est une synergie exemplaire entre le ministère en charge de la statistique, l'INS, le BIT, la Banque mondiale et notre unité de gestion de projet.

**L.D.B. :** Un des grands objectifs à terme est d'alimenter le Simt. En quoi est-ce une priorité stratégique ?

**P.V.A. :** Le Simt a besoin d'une source statistique régulière et pérenne pour fonctionner. On ne peut pas alimenter un système d'information dynamique avec des données figées dans le temps. L'Eesic sera le carburant principal de ce dispositif. En fournissant des indicateurs trimestriels sur l'emploi, le chômage et le secteur informel, elle va permettre de suivre l'impact réel des politiques de l'emploi et d'ajuster les actions publiques presque en temps réel.

**L.D.B. :** Un dernier mot à l'endroit des utilisateurs et des acteurs du marché du travail qui participent à cet atelier ?

**P.V.A. :** La précision des chiffres de demain dépend de notre mobilisation aujourd'hui. C'est le moment pour chacun d'exprimer ses besoins. Notre projet est totalement engagé sur le terrain pour que le Congo ait enfin une boussole ultraprécise pour créer des emplois et soutenir l'économie nationale.

*Propos recueillis par F.K.*

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Réformer les programmes pour l'employabilité

La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a présidé, le 7 juillet à Brazzaville, la deuxième réunion des parties prenantes à la charte des engagements issus des assises sur l'employabilité et l'entrepreneuriat des étudiants en République du Congo. L'objectif était de lancer officiellement la mise en œuvre du cadre et d'établir les mécanismes institutionnels permettant d'en assurer une réalisation cohérente et durable.

Dans son discours d'ouverture, la ministre Delphine Edith Emmanuel a souligné la nécessité d'une révolution pédagogique face à l'inadéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché de l'emploi. « Nous allons faire en sorte que dans certains de nos établissements, l'on puisse revoir les programmes de formation. Nous devons avoir le courage de dire qu'il faut revoir les programmes de formation, mais en tenant compte des besoins de la société », a-t-elle déclaré.

La cérémonie a réuni un parterre d'acteurs de l'écosystème éducatif, notamment le représentant de l'Agence universitaire francophone, des associations de parents, des établissements privés, des partenaires techniques et financiers comme l'Union européenne, l'Unesco ainsi que des délégations de la société civile. Le président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gontran Ondzotto, a salué cette initiative qui « traduit la volonté des pouvoirs publics de faire de la jeunesse un véritable moteur de développement national ». Pour lui, les défis liés à l'emploi des jeunes exigent des réponses collectives. « C'est ensemble que nous



La ministre de l'Enseignement supérieur avec la représentante de l'Unesco/Adiac

construirons un écosystème favorable à l'émergence d'une jeunesse compétente, créative et autonome », a-t-il dit.

La problématique centrale, maintes fois évoquée durant les assises, est celle de l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins socio-économiques. « Pendant longtemps, nous avons formé dans nos universités des administrateurs destinés automatiquement à la fonction publique. Cet âge d'or est révolu », a rappelé la ministre. Désormais, les universités congolaises doivent former des jeunes outillés, capables de créer leur propre emploi, en phase avec

les exigences du développement durable et des nouvelles technologies.

L'événement a aussi été marqué par le coup d'envoi de la première phase de la stratégie nationale visant à faire de l'université un levier de développement économique qui permettra de former près de 400 étudiants entrepreneurs, jeunes diplômés et porteurs de projets. L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, en collaboration avec le Centre unique d'information, d'orientation et d'appui à l'insertion professionnelle des étudiants, est chargée de la mise en

œuvre technique du programme. Le coordonnateur du projet a détaillé les contours de la formation destinée à la première cohorte de 100 apprenants, dont les enseignements débiteront le 15 juillet prochain.

La formation alliera exposés théoriques, études de cas, ateliers pratiques et séances de coaching. Une plateforme numérique dédiée a été mise en place pour assurer le suivi pédagogique et la communication entre apprenants et formateurs. À l'issue du cursus, les participants devront être capables de construire un modèle économique, élaborer un business plan complet et mobiliser des financements pour créer leur entreprise. L'activité a également dans ce cadre permis de présenter aux bénéficiaires les mécanismes d'accompagnement du programme Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement ainsi que la plateforme de création des entreprises en ligne. La transformation du système universitaire passe également par une prise en compte des nouvelles technologies. Dans son allocution, la ministre Emmanuel a annoncé l'organisation prochaine à Brazzaville d'une conférence internationale sur l'usage de l'in-

telligence artificielle dans l'enseignement supérieur, réunissant les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. « L'intelligence artificielle vient totalement bousculer nos modes de vie, nos modes d'enseignement. Nous aurons à revenir sur son impact dans la gestion de nos établissements, la présentation de nos enseignements et leurs évaluations », a-t-elle indiqué.

#### Renforcer le partenariat avec l'Unesco

À l'issue de la cérémonie, la ministre de l'Enseignement supérieur a échangé avec la représentante de l'Unesco, Fatoumata Barry Marega. Les deux personnalités ont évoqué les récentes assises sur l'employabilité et l'entrepreneuriat, une initiative que l'Unesco soutient activement.

La représentante a salué, par ailleurs, la tenue de ces assises, en rappelant l'importance d'une adéquation entre la formation et l'emploi. Elle a appelé à une réflexion concrète sur les filières et les bassins d'emploi pour permettre aux jeunes de participer pleinement au développement du pays.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

## DÉMOCRATIE, STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ DES NATIONS (IÈRE PARTIE)

### Le vote suffit-il à construire le développement ? Une réflexion géopolitique sur les régimes politiques au XXI<sup>e</sup> siècle.

#### Le grand doute démocratique

Pendant plus de deux siècles, la démocratie a été considérée comme le point culminant de l'évolution politique des sociétés humaines. Depuis les révolutions américaine et française, elle s'est progressivement imposée comme la forme de gouvernement la plus légitime, la plus juste et la plus compatible avec les aspirations humaines à la liberté. Après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, beaucoup d'observateurs pensaient que le débat était définitivement tranché. Le capitalisme et la démocratie libérale semblaient avoir remporté une victoire totale sur leurs adversaires idéologiques. L'essayiste américain Francis Fukuyama alla jusqu'à parler de « fin de l'histoire », estimant que l'humanité avait trouvé son modèle politique définitif. Pourtant, trente ans plus tard, le doute s'est installé. Les démocraties occidentales sont traversées par des crises de confiance. Les citoyens se méfient des institutions. Les élections deviennent de plus en plus conflictuelles. Les gouvernements peinent à mener des politiques de long terme. Les réseaux sociaux favorisent la polarisation. Les coalitions politiques se fragmentent. Dans le même temps, plusieurs pays peu ou non dé-

mocratiques affichent des résultats économiques impressionnants et semblent capables de poursuivre des stratégies nationales cohérentes sur plusieurs décennies. Cette situation conduit à une question que beaucoup n'osaient plus poser : La démocratie est-elle réellement la condition du développement ou la stabilité politique est-elle plus importante que le mode de désignation des dirigeants ? Cette question n'est pas seulement académique. Elle est au cœur des débats qui traversent aujourd'hui l'Afrique, l'Asie, l'Europe et même l'Amérique.

#### La démocratie : une conquête historique plus qu'un miracle politique

La démocratie moderne n'est pas née spontanément. Elle est le résultat de plusieurs siècles de conflits entre les souverains et les peuples. L'Europe médiévale était dominée par des monarchies absolues dans lesquelles les rois détenaient l'essentiel du pouvoir. La légitimité reposait sur la naissance, la religion et la tradition. Progressivement, les philosophes des Lumières ont remis en cause cet ordre. John Locke affirme que le pouvoir doit découler du consentement des gouvernés. Montesquieu développe la théorie de la séparation des pouvoirs. Jean-Jacques Rousseau défend la sou-

veraineté populaire. La démocratie moderne est née de ces idées. Mais elle est surtout née de la violence. La Révolution française de 1789, les guerres napoléoniennes, les révolutions européennes de 1848 et les luttes ouvrières du XIX<sup>e</sup> siècle ont profondément bouleversé l'ordre ancien. L'Europe n'a donc pas reçu la démocratie comme un cadeau.

Elle l'a construite dans la douleur. C'est un élément souvent oublié lorsqu'on compare l'expérience européenne à celle d'autres régions du monde.

#### Les monarchies qui ont survécu : une leçon de flexibilité politique

Contrairement à ce que l'on croit souvent, les monarchies n'ont pas disparu. Elles se sont transformées. Aujourd'hui encore, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège ou la Suède conservent des rois ou des reines. Pourquoi ces monarchies ont-elles survécu alors que d'autres ont disparu ? Parce qu'elles ont accepté de céder le pouvoir réel. Elles ont compris que la survie de l'institution passait par son adaptation. Le souverain est devenu un symbole national. Le pouvoir politique a été transféré aux gouvernements élus. Cette évolution est importante car elle montre qu'une institution n'a pas

besoin d'être détruite pour être modernisée. Les sociétés les plus stables sont souvent celles qui savent réformer leurs institutions sans provoquer de ruptures brutales.

#### Le cas africain : des institutions importées dans des sociétés en transformation

L'Afrique indépendante a hérité d'États construits par les puissances coloniales. Les constitutions, les administrations, les systèmes judiciaires et les mécanismes électoraux ont souvent été copiés sur les modèles européens. Pourtant, comme l'observait Samuel Huntington : « Le problème principal des pays en développement n'est pas l'absence de démocratie mais la faiblesse des institutions. » Cette remarque reste d'une actualité remarquable. Dans plusieurs pays africains, les élections existent. Les constitutions existent. Les parlements existent. Mais les institutions restent fragiles. Or, une démocratie ne se réduit pas à un bulletin de vote. Elle suppose une administration efficace, une justice crédible, des médias libres et une culture politique fondée sur le respect des règles. L'élection seule ne crée pas automatiquement l'État.

Emmanuel Mbengué



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°0059/HISWACA /26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN STATISTIQUE, DEMOGRAPHIE ET PLANIFICATION (CNFSDP).**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation des programmes d'enseignement du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) ».

2. L'objectif principal est de réaliser un audit complet des programmes d'enseignement actuels du CNFSDP afin d'en évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la mise en œuvre.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Identifier les forces et faiblesses des programmes d'enseignement, lacunes pédagogiques et techniques dans les cursus de statistique, démographie et planification ;
- analyser l'alignement des programmes avec les besoins réels des administrations publiques et du secteur privé ;
- proposer des recommandations concrètes pour la révision et la mise à jour des contenus pédagogiques.

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le mercredi 22 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation des programmes d'enseignement du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org)

**Fait à Brazzaville, le 07 juillet 2026**

**Le Coordonnateur  
Patrick Valery ALAKOUA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°058/HISWACA /26 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉLABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES DE LA VALORISATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE) ET DE LA FORMATION CONTINUE DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN STATISTIQUE, DEMOGRAPHIE ET PLANIFICATION (CNFSDP).**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant individuel en charge de l'élaboration du manuel de procédure de la valorisation des acquis d'expérience (VAE) et de la formation continue du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) ».

2. L'objectif général de la mission est d'élaborer un manuel de procédures complet, harmonisé et opérationnel encadrant la mise en œuvre de la VAE et de la formation continue (Diplômante, certifiante et à la carte) au CNFSDP, conformément aux standards internationaux de gouvernance académique, aux bonnes pratiques des établissements universitaires et écoles statistiques de référence (ENSAE, ENSEA, IFORD). Plus spécifiquement, il s'agira de :

- réaliser un diagnostic institutionnel et réglementaire approfondi du dispositif actuel de formation continue du CNFSDP ;
- analyser les référentiels nationaux, régionaux et internationaux relatifs à la VAE et à la formation continue diplômante, certifiante et à la carte ;
- identifier et documenter les bonnes pratiques des institutions universitaires et écoles statistiques de référence ;
- définir le cadre institutionnel, administratif, pédagogique et financier de la VAE au CNFSDP ;
- élaborer les procédures de recevabilité, d'évaluation, de certification et de validation des acquis ;
- élaborer la feuille de route de mise en œuvre de la VAE au CNFSDP ;
- structurer le dispositif de Formation Continue (Diplômante, certifiante et à la carte), conformément aux normes académiques en vigueur ;
- etc.

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à mani-

fester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le mercredi 22 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant individuel en charge de l'élaboration du manuel de procédure de la valorisation des acquis d'expérience (VAE) et de la formation continue du centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org)

**Fait à Brazzaville, le 07 juillet 2026**

**Le Coordonnateur  
Patrick Valery ALAKOUA**

## CEPE 2026

## Deux départements font 100%

Les départements de la Nkényi-Alima et de la Cuvette-Ouest ont réalisé un taux de réussite de 100% au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) session 2026. La délibération a eu lieu le 9 juillet par visioconférence, sous l'égide du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.



Pour la dernière édition du CEPE, l'on note un taux d'absences élevé, notamment dans les grands centres urbains. L'année scolaire 2026-2027, le CEPE sera remplacé par le CEP. « À partir de l'année prochaine, nous allons délivrer un certificat d'études primaires aux enfants à l'issue du cycle primaire. Il sera établi sur la base des notes de classe », a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou, après le lancement des épreuves. La réforme, a-t-il précisé, vise à éviter les décrochages scolaires en facilitant la transition entre le primaire et le collège.

Le projet de loi portant organisation du système éducatif au Congo, qui consacre le remplacement du CEPE par le CEP, a été adopté en Conseil des ministres, le 20 janvier dernier. Cette réforme fait partie des recommandations formulées lors des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, organisés du 25 au 29 janvier 2024. Elle vise à remplacer la loi n°25-95 du 17 novembre 1995, devenue obsolète face aux mutations sociales, économiques et pédagogiques.

Rominique Makaya

## ANNUEL MINING ON TOP AFRICA

Le Congo présent au 9<sup>e</sup> sommet

Dans le cadre du neuvième sommet annuel Mining on top Africa, en deux journées intenses de négociations, de stratégies et de dialogues axés sur des solutions, Paris vient de réunir des hauts responsables gouvernementaux, des dirigeants miniers, des financiers, des innovateurs et des partenaires au développement. Le Congo a été représenté par son ministre des Industries minières et de la Géologie, Urbain Fiacre Opo.

Le sommet s'est tenu les 7 et 8 juillet sur le thème «Sécuriser l'avenir minier de l'Afrique : souveraineté, durabilité et partenariats globaux», dans un contexte où le secteur minier africain se trouve à un moment charnière. La quête de souveraineté minière - moteur d'industrialisation, de création d'emplois et de résilience économique - se heurte à la course mondiale aux minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique. Il est établi d'ores et déjà que l'issue déterminera le rôle du continent dans l'économie de demain.

La session d'ouverture a réuni des acteurs institutionnels et privés du secteur minier autour de la question du partenariat et de la souveraineté des ressources en Afrique autour du sous-thème «Bâtir des partenariats pour un secteur minier responsable en Afrique».

Les intervenants ont émis le vœu de formaliser une doctrine de «mine responsable, inclusive et exigeante» comme cadre de référence commun aux acteurs du secteur. Dans le cadre de la finance/structuration, encourager un modèle de sponsoring conçu comme investissement stratégique dans une vision sectorielle plutôt qu'un financement événementiel classique. Et en ce qui concerne un éventuel projet spécifique à réaliser, prioriser les initiatives de transformation locale des ressources minières (au-delà de l'exportation) pour renforcer la souveraineté minière africaine.

« L'Afrique n'est pas la périphérie mais se trouve au centre de la transformation minière mondiale », a confié Jean-Claude Guillemeau, responsable du développement sur les marchés internationaux. Et Jean-Luc Assi, homme politique ivoirien, de préciser que « les sponsors n'investissent pas seulement dans un événement, ils investissent aussi dans une vision... C'est cette vision d'une mine responsable, inclusive et exigeante qui nous réunit ».

Du point de vue des engagements, à une échéance non précisée, la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire s'est engagée à poursuivre sa dynamique de modernisation et de performance et activement dans les réflexions sectorielles.

Lors de la table ronde ministérielle et de haut niveau à laquelle est intervenu le ministre congolais, «De la propriété des ressources au pouvoir économique - La vision de l'Afrique pour la souveraineté minière et la croissance durable», il a été question, entre autres, de prioriser la maîtrise des données géologiques et la formation des cadres nationaux pour piloter soi-même la recherche minière.

Le ministre Edy Ould Zeine, panéliste à cette table ronde, a présenté une stratégie mauritanienne fondée sur la confiance des investisseurs plutôt que sur l'imposition légale, portée par un doublement prochain de la production électrique propre et un code minier concerté.

Son homologue Urbain Fiacre Opo a détaillé le potentiel congolais (Phosphates, fer, potasse) encore sous-exploité faute d'infrastructures, ainsi que les grands projets d'intégration régionale (Routes, ponts, énergie via le barrage d'Inga, port de Pointe-Noire). Avec une maîtrise parfaite de sa présentation, il a expliqué qu'à l'heure actuelle, dans le secteur minier congolais, « il faut extraire, évacuer, transformer », invitant les investisseurs potentiels « à visiter le Congo pour nous aider à libérer ce potentiel dormant ».

#### Nécessité de maîtriser les données géologiques et de former les cadres locaux

Les deux ministres ont convergé sur la nécessité de maîtriser les données géologiques, de former les cadres locaux, de renforcer le contenu local via des obligations légales de transformation, et de contester les indicateurs Doing Business jugés inadaptés au contexte africain. L'enjeu pour



Le ministre Urbain Fiacre Opo lors de la séance photos au 9<sup>e</sup> Sommet annuel Mining on top Africa à Paris/DR

l'action : transformer le potentiel minier dormant en infrastructures et capacités de transformation locale effectives.

Construire la souveraineté minière par la confiance et l'action plutôt que par la seule voie législative en Mauritanie. Au Congo, accélérer les infrastructures régionales de transport et d'énergie (Routes, ponts, port de Pointe-Noire) pour libérer le potentiel minier enclavé; imposer par le code minier une part de transformation locale du brut, appuyée par des fonds communautaires séquestrés et gérés localement; réviser les indicateurs internationaux (Type Doing Business) jugés non représentatifs de la réalité des affaires en Afrique. Ils ont préconisé réviser les indicateurs de notation type Doing Business en concertation avec les pays africains, sur la base de visites de terrain plutôt que de données sommaires.

En ce qui concerne les finances, il est question de généraliser les fonds communautaires en compte séquestre géré localement, adossés aux conventions minières, pour financer le développement des zones d'exploitation. Et puis, en guise de projet spécifique, accélérer les corridors d'intégration régionale prioritaires - pont route-rail Congo-République

démocratique du Congo, routes vers le Cameroun et le Gabon, et l'apport énergétique du barrage d'Inga (Besoin estimé à 3000 MW pour le Congo). Au Congo, une mise en production d'une seconde société de potasse d'ici à la fin de cette année. Du côté de la République islamique de Mauritanie, doublement de la production d'électricité (énergie propre) d'ici à deux ans.

D'autres tables rondes ont suivi, suscitant le même réel intérêt de comprendre ou d'apporter des contributions à propos du programme concernant la facilité africaine de soutien juridique dont la mission est de doter les États africains d'un cadre légal solide pour transformer leurs richesses minières en valeur réelle face aux acteurs du secteur.

Il a été question de parler également du financement de l'avenir minier de l'Afrique. Ce panel a exploré les tensions entre nouvelle souveraineté minière africaine et certitude politique nécessaire au financement des projets.

Lors de la discussion au coin du feu, le modèle ivoirien a été évoqué : du succès de l'exploration au prochain pôle minier de l'Afrique de l'Ouest. Cette discussion a mis en lumière la transformation du secteur minier

ivoirien en une décennie : multiplication par dix des investissements et par quatre de la production d'or entre 2014 et 2024, portée par un code minier révisé et un cadastre dématérialisé. Seydou Coulibaly a présenté le potentiel géologique du pays (Fer, nickel, bauxite) et le positionnement de la Côte d'Ivoire comme futur pôle minier régional, incarné par le salon Sirexe en novembre.

S'en est suivie celle sur les infrastructures et énergies renouvelables : alimenter la croissance et la durabilité de l'exploitation minière africaine, session qui a permis d'examiner le lien entre infrastructures, énergie et viabilité des projets miniers africains avec une discussion au coin du feu sur la vision minière en Guinée : Simandou.

Les participants ont abordé la problématique de l'investissement dans la chaîne de valeur des minéraux critiques en Afrique : stratégie et programmes européens -Vision des investisseurs européens pour le développement de l'Afrique.

Cette session a présenté l'architecture européenne de soutien à la chaîne de valeur des minéraux critiques en Afrique pour un renforcement de capacités et investissement dans plusieurs pays d'Afrique australe et de l'Est. Elle a permis de souligner l'urgence pour l'Europe de rattraper son retard face à la Chine, misant sur l'intelligence artificielle pour accélérer l'exploration. L'enjeu pour l'action : transformer ces instruments financiers et partenariats en projets bancables concrets sur le terrain africain.

De l'avis unanime de tous les participants et compte tenu des recommandations retenues, Paris vient d'offrir un cadre idéal ayant constitué un point de rencontre entre l'ambition africaine et l'opportunité européenne pour forger des partenariats durables et façonner un avenir plus équilibré, fondé sur les ressources.

Marie Alfred Ngoma

**TRAVERSÉE DU MAYOMBE**

# LCR mobilisée pour sécuriser le parcours des Elombés sur la RN1.

Du 20 au 26 juin, ils étaient près de 280 marcheurs – les Elombés, à parcourir la Route nationale n°1 à l’occasion de la 6<sup>e</sup> édition de la Traversée du Mayombe, une caravane sanitaire et solidaire organisée par l’ONG Marcher Courir Pour La Cause (MCPLC). Dédicée à la prévention du diabète et à la promotion des bonnes pratiques de santé auprès des populations rurales, cette initiative a également placé la sécurité routière au cœur des préoccupations.

Concessionnaire chargé de l’entretien et de la gestion de la RN1, La Congolaise des Routes (LCR) a accompagné cette mobilisation en déployant un dispositif spécifique destiné à assurer la sécurité des marcheurs tout en préservant la fluidité du trafic sur cet axe stratégique. Un parcours exigeant au cœur du Mayombe Le parcours de la Traversée du Mayombe emprunte près de

150 kilomètres à travers le massif forestier du Mayombe, reconnu pour ses contraintes géographiques et son niveau d’accidentologie. Ce tronçon demeure aujourd’hui l’un des plus sensibles de la RN1. Si les efforts engagés aux côtés des autorités compétentes ont permis d’enregistrer une baisse d’environ 13 % du nombre de décès sur la RN1 en 2025 par rapport à 2024, cette section de la route continue de

nécessiter une vigilance constante et des actions de prévention renforcées. Un dispositif coordonné au service de la sécurité Tout au long de la marche, les Patrouilleurs LCR ont assuré la sensibilisation des participants aux règles de sécurité ainsi que le suivi du parcours. Ils ont été appuyés par le Groupement de Sécurité Routière (GSR), composé de la Gendarmerie et de la Sécurité Civile,



chargé de l’encadrement du trafic, de la régulation de la circulation et de la prise en charge des éventuelles situations d’urgence. Cette coordination a permis aux 280 participants d’effectuer leur traversée dans de bonnes conditions de sécurité tout en maintenant la circulation fluide sur la RN1. Une mobilisation collective couronnée de succès Intervenant au nom de la Direction Générale de La Congolaise des Routes, Kevin MOLOUBA, a salué une initiative qui conjugue prévention sanitaire, solidarité et responsabilité collective : « Nous saluons la détermination des marcheurs, la vigilance des usagers ainsi

que l’engagement de l’ensemble de nos équipes mobilisées tout au long de cette Traversée du Mayombe. Ce résultat, marqué par l’absence de tout incident, démontre qu’une mobilisation coordonnée et le respect des consignes de sécurité permettent de concilier engagement citoyen et sécurité routière. » À travers cette mobilisation, LCR réaffirme son engagement en faveur de la prévention routière et son soutien aux initiatives d’intérêt général qui contribuent au bien-être des populations riveraines de la RN1.



## BTA/OTA

Comme vos projets, donnez l'opportunité à votre capital de se développer.

\*Bons du Trésor Assimilables (BTA) Obligations du Trésor Assimilables (OTA)



Suivez-nous sur :



Ecoute - Qualité - Client  
Tél.: 8188/2030  
Email : eqccongo@bgfi.com  
www.groupebgfibank.com



## COOPÉRATION

## Kigali entend consolider sa relation avec Brazzaville

À l'occasion du 32<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la libération du Rwanda (Kwibohora 32), commémoré le 4 juillet à Brazzaville, l'ambassadeur rwandais au Congo, Parfait Busabizwa, a réaffirmé la volonté de son pays de renforcer ses relations bilatérales avec le Congo. Cette commémoration a également mis en avant les progrès économiques et sociaux du Rwanda ainsi que son engagement en faveur de l'intégration africaine.

Placé sur le thème « Le Rwanda continue son chemin », le « Kwibohora 32 » marquant la fin du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, a été organisé par l'ambassade du Rwanda en République du Congo. La cérémonie commémorative a réuni la communauté rwandaise autour de l'ambassadeur Parfait Busabizwa, en présence du ministre congolais de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, des membres du corps diplomatique ainsi que de nombreux invités.

Dans son allocution, l'ambassadeur Parfait Busabizwa s'est félicité des excellentes relations entre le Rwanda et le Congo, portées par les chefs d'État Paul Kagame et Denis Sassou N'Guesso. La qualité des relations entre les deux pays, a-t-il souligné, est fondée sur « l'amitié sincère, la solidarité et l'excellence de la coopération ». Dans cette perspective, il a salué l'orientation prise par les autorités congolaises en faveur d'un assouplissement des régimes de



L'ambassadeur rwandais entouré de ses invités. Adiac

visa, estimant que cette politique s'inscrit pleinement dans la dynamique d'ouverture et de rapprochement entre les peuples africains. L'ambassadeur a notamment plaidé pour une accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), qu'il considère comme un levier essentiel pour stimuler les échanges commerciaux, favoriser la libre circulation des personnes et renfor-

cer la compétitivité des économies africaines. « *Le Rwanda accorde une importance particulière à l'intégration régionale et continentale. Nous sommes persuadés que la transformation économique de l'Afrique passe par des marchés ouverts ainsi que par le libre mouvement des personnes et des biens. C'est dans cet esprit que nous soutenons pleinement la Zlécaf* », a

déclaré Parfait Busabizwa. Concernant la commémoration du « Kwibohora 32 », le diplomate a rappelé que le 4 juillet demeure une date historique pour le Rwanda, marquant la fin du régime génocidaire et la libération du pays par le Front patriotique rwandais sous le commandement de Paul Kagame. Selon lui, cette victoire représente bien davantage qu'un succès militaire ; elle incarne le courage, la

résilience et la volonté d'un peuple de reconstruire son pays sur les fondements de l'unité, de la dignité et de l'espoir.

Trente-deux ans après cette tragédie, le Rwanda affiche des résultats économiques remarquables. Parfait Busabizwa a indiqué qu'au premier trimestre de cette année, le pays a enregistré une croissance économique de 10 %, portée par la progression de l'industrie (13 %), de l'agriculture (8 %) et des services (7 %) ; ces derniers représentant désormais plus de la moitié du produit intérieur brut. Le secteur du tourisme représente le pilier de la croissance du pays, avec des recettes estimées à plus de 620 millions de dollars américains. Le diplomate a aussi évoqué les avancées sociales enregistrées ces dernières années, soit près de 97,3 % de la population bénéficie désormais d'une assurance maladie, près de 90 % des ménages ont accès à l'eau potable, tandis que plus de 82 % disposent de l'électricité.

Fiacre Kombo

## ZLÉCAF

## Le Congo se fait une place dans les instances de gouvernance

À l'issue de la 18<sup>e</sup> réunion du bureau du Conseil des ministres en charge du Commerce de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) qui s'est tenue récemment à Abuja, au Nigeria, le Congo a été désigné au poste de 2<sup>e</sup> vice-présidence de cette instance, succédant ainsi à la République démocratique du Congo.

La passation de pouvoir entre les deux Congo est le fruit d'un soutien des pays membres et du mécanisme de rotation qu'ils ont instauré. La fonction confiée au Congo confère à la ministre Jacqueline Lydia Mikolo du Commerce, des Approvisionnements, de la Consommation, chargée de la Zlécaf, la responsabilité de représenter l'Afrique centrale.

Elle devrait travailler pour faire avancer les dossiers en cours, défendre les intérêts de la sous-région et renforcer le plaidoyer en faveur de la ratification des instruments de la Zlécaf par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

La rencontre d'Abuja a été une occasion d'examiner les principales orientations stratégiques relatives à la mise en œuvre opérationnelle de la Zlécaf, afin de préparer l'adoption des recommandations du Conseil des ministres par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement prévue en février prochain.

Le Congo, par la voix de sa ministre en charge du Commerce, a formu-



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo aux assises d'Abuja. DR

lé plusieurs recommandations visant à réaffirmer son engagement à faire de la Zlécaf un instrument d'intégration économique inclusive et opérationnelle.

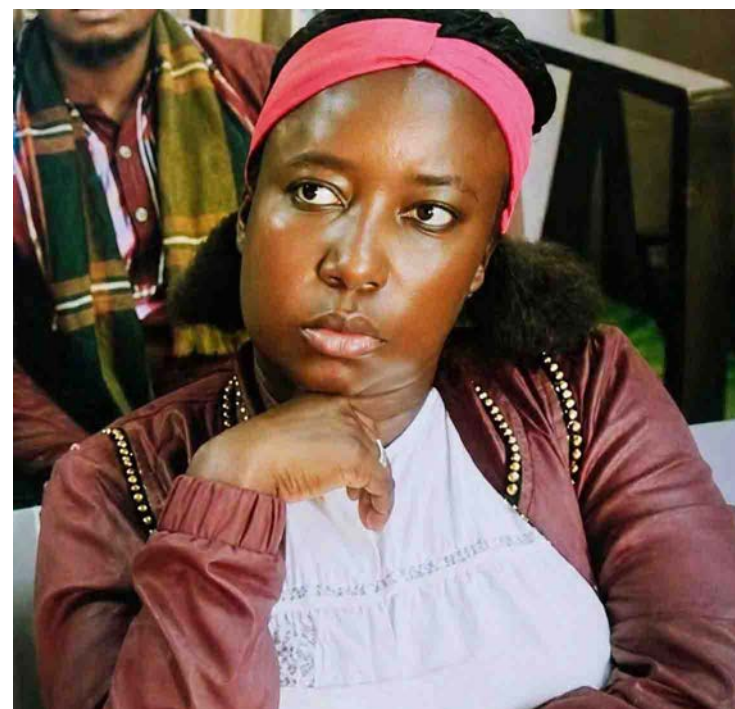
Lors de ces assises, le secrétaire général de la Zlécaf, Wamkele Mene, et la ministre nigériane de l'Industrie, du Commerce et des Investissements ont salué l'initiative du Congo en faveur de la création d'un ministère dédié à la Zlécaf. Une démarche qui témoigne de la volonté des plus hautes autorités du pays

de placer l'intégration régionale au cœur des politiques publiques et d'affirmer un leadership effectif pour les intérêts de l'Afrique centrale.

Notons que la participation du Congo à la 18<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres en charge du Commerce est un message fort en faveur de la mise en œuvre accélérée de la Zlécaf dans ce pays, dans la droite ligne du programme du gouvernement.

Michesie Adzeu, experte Zlécaf

## AVIS DE RECHERCHE



Bonjour chers tous,

Je vous informe avec une profonde inquiétude de la disparition de ma sœur, Golda Guidelle Mahoungou, âgée de 43 ans, survenue à Brazzaville il y a plus de cinq mois.

Depuis la constatation de cette disparition, des démarches ont été entreprises auprès des autorités compétentes, sans qu'aucune avancée significative ne soit enregistrée à ce jour.

Dans ce contexte difficile, je sollicite votre bienveillance et votre vigilance. Toute information, même minime, pourrait être déterminante. Si vous pensez l'avoir aperçue à Brazzaville, à Pointe-Noire ou dans toute autre localité, je vous prie de bien vouloir me contacter (+242 06 829 32 52 / +242 05 598 9217 / +242 06 644 76 16).

Je vous remercie sincèrement pour votre attention, votre soutien et votre mobilisation.



## AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°0011/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

### Pour le recrutement d'un prestataire relatif au service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un prestataire pour le service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée.

En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité : • Leur dossier fiscal à jour ; • Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ; • Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ; • Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com.

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

6. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

7. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°0011/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative au recrutement d'un prestataire pour le service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité

de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 21 Juillet 2026 à 14 h30 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex-projet CAB, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62 / 06 684 74 27 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 06 JUL 2026

Le Coordonnateur,  
Harold BOUCKITA

## AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°0012/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

### Pour le recrutement d'un prestataire relatif au service d'entretien des locaux du Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un prestataire pour le service d'entretien des locaux du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes

en cours de validité : • Leur dossier fiscal à jour ; • Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ; • Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ; • Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com.

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

6. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

7. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°0012/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative au recrutement d'un prestataire pour le service d'entretien des locaux du Programme TRESOR. », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 21 Juillet 2026 à 14 h30

en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex-projet CAB, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62 / 06 684 74 27 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 JUL 2026

Le Coordonnateur,  
Harold BOUCKITA

## ÉCOLOGIE

## Le ministère de l'Environnement évalue les nouvelles zones clés pour la biodiversité

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus national d'identification, d'évaluation et de validation des zones clés pour la biodiversité, il s'est tenu, le 6 juillet à Brazzaville, un atelier national de présentation et de validation des nouvelles zones clés pour la biodiversité (KBA). Organisé par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, il a essentiellement consisté à la présentation et l'évaluation des zones nouvellement découvertes.

Quatre nouvelles zones clés pour la biodiversité ont été découvertes, notamment deux dans la tourbière de la Likouala, une marécageuse dans le département de la Sangha, et une autre à l'île Mbamou, dans le département de Brazzaville. Pour le conseiller technique principal de Wildlife Conservation Society (WCS), Ben Evans, cette découverte est une étape décisive pour le Congo dans le renforcement de la protection de ses écosystèmes et de ses forêts.

« Le bassin du Congo, et plus particulièrement le territoire congolais, abrite des écosystèmes forestiers et des tourbières pour les valeurs écologiques mondiales inestimables. C'est dans cette optique que l'identification et la validation des nouvelles zones clés pour la biodiversité constitue une étape décisive pour le pays. Ces espaces représentent des sanctuaires vitaux pour



les espèces menacées et des zones d'intégrité écologique exceptionnelles », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de son organisation à

accompagner le Congo dans la conservation de sa biodiversité.

La ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, secrétaire exécutive de la

Commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, dans son mot d'ouverture des travaux, a rappelé l'importance de ces zones dans la préservation de la biodiversité tant au niveau natio-

nal qu'international.

« Les zones clés pour la biodiversité constituent aujourd'hui un outil de référence à l'échelle mondiale. Elles offrent une base scientifique solide pour orienter les décisions relatives à la conservation, à l'aménagement du territoire, à la gestion durable des ressources naturelles et au développement des mécanismes innovants de financement de la biodiversité. En outre, cette démarche conduira à l'atteinte de la cible 3 du cadre mondial pour la biodiversité et les différentes cibles prioritaires au niveau national », a-t-elle déclaré.

Au cours de l'atelier, les participants ont ainsi évalué les nouvelles zones et examiné la possibilité de les aligner sur les standards internationaux. Il est prévu de les valider pour ensuite les soumettre au secrétariat de KBA.

Fortuné Ibara

## ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

### FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

#### DÉCOUVERTE

##### «MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

#### DÉCOUVERTE

##### «BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

### NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total **99 000 FCFA**

Pause Bien-Être **59 000 FCFA**

Beauté du Quotidien **55 000 FCFA**

Reine d'un Jour **95 000 FCFA**

Harmonie Couple **100 000 FCFA**

Corps Sublimé **60 000 FCFA**

Épilation Complète **45 000 FCFA**

Abonnement Mensuel **49 000 FCFA/mois**

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvres

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

### CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

### ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

## EMULATION

## Princesse Voila Nkouka meilleure élève de l'École internationale chinoise

L'émulation de fin d'année scolaire 2025-2026 à l'École internationale chinoise (EIC) s'est tenue, le week-end dernier, au Palais des congrès de Brazzaville. Elle a connu la présence des représentants de la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Brazzaville ; du promoteur de l'EIC ; du directeur général de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA) ; et du directeur général de la société China Jiangsu International Congo.

La cérémonie a débuté par l'exécution des hymnes nationaux du Congo et de la Chine par les enseignants de musique et élèves du collège et du lycée. Puis est intervenue l'allocution du directeur général de l'EIC, Gildas Niakissa. Il a souligné que l'année scolaire a été marquée par de nombreux défis et des réussites remarquables. Cependant, quelques difficultés restent à surmonter. Au plan pédagogique, il a été ajouté au collège et au lycée certaines disciplines telles que la technologie, le droit, l'économie, l'entrepreneuriat et le pilotage des drones, en anticipant les métiers d'avenir. « Nos enseignants, de manière régulière, ont pris part aux différents séminaires et animations pédagogiques, organisés par les inspections de notre ministère de tutelle. Plusieurs inspecteurs pédagogiques ont visité à tour de rôle notre établissement sco-



Le promoteur et le directeur général remettant les cadeaux à la meilleure élève de l'établissement/Adiac

laire pour le contrôle des classes. Unaniment, ils ont salué notre management dans le cadre de l'application de la sécurité, la propreté, l'hygiène et la qualité au sein de notre école, avec des infrastructures dignes d'une école moderne...», a souligné le directeur général de l'EIC. Gildas Niakissa a fait savoir aussi que leur programme d'enseignement étoffé est établi et validé non seulement pour former les cadres de demain, mais aussi pour leur don-

ner les atouts et le pouvoir de transformer leur cadre professionnel à l'avenir. « Nous les formons pour qu'ils deviennent entrepreneurs, avec au minimum la maîtrise de deux langues étrangères (L'anglais et le chinois), en sus du français, étant donné que nous sommes un pays francophone. Nous enseignons le chinois dès la maternelle, l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique dès la classe de CE1 », a-t-il expliqué.

Après le mot de circonstance du directeur général de l'EIC, les participants à la cérémonie ont suivi la projection du film des activités de l'école durant l'année scolaire. Puis s'en est suivie la brève allocution du directeur général de la BSCA, qui par la suite a remis des prix aux lauréats du test de langue chinoise HSK 3&4 organisé par cette banque. Le directeur général de la société China Jiangsu international Congo a remis lui aussi des prix au premier de chaque niveau de la si-

xième au lycée, toutes séries confondues.

L'autre temps fort de cette cérémonie a été les prestations et spectacles des élèves, puis des récompenses, notamment la remise des certificats et diplômes aux cinq meilleurs élèves de tous les niveaux du préscolaire au lycée. La boucle a été la remise du prix de l'excellence à la meilleure élève de l'établissement, en la personne de Princesse Voila Nkouka, 16 ans, en classe de première C, qui a obtenu la moyenne de 18,50. « J'ai fourni un travail rigoureux. Je me suis vraiment engagée dans mes études et cela produit les fruits que vous avez vus aujourd'hui... Je remercie mes parents qui me soutiennent, merci aussi au promoteur de l'école, au directeur général, à tout le personnel administratif qui a œuvré toute cette année », a-t-elle déclaré après son sacre.

Bruno Zéphirin Okokana

## MUSIQUE

## Quatre nouvelles dates pour satisfaire les mélomanes de l'art d'Orphée

L'établissement Makosophie (MKS) va organiser quatre concerts, dans le cadre de la promotion de la musique congolaise. Ils seront livrés dans la grande salle de spectacles de cet établissement le 11 juillet par l'orchestre Eloko ya peuple, le 19 juillet par Roga-Roga, le 26 juillet par Djoson philosophe, et le 15 août par Kevin Mbouandé.

Dans le cadre de la consolidation de la rumba en vue de renforcer la conservation des valeurs artistiques congolaises et de permettre aux amoureux de la bonne musique de passer les grandes vacances en beauté, l'établissement MKS offre des spectacles inédits aux mélomanes depuis le 5 décembre 2025. Pour cette année 2026, cet établissement a promis quarante-huit programmes karaokés et live. Une manière pour lui de ne pas méconnaître le rôle que joue la musique au sein de la population, car c'est un vecteur de transmission de bonnes mœurs. En d'autres termes, la musique rassemble le peuple et met en avant sa culture.

« Dans le cadre de l'exécution de notre plan d'action 2026 relatif à l'organisation de quarante-huit ka-

raokés et live, nous offrons à nos mélomanes le dix-septième concert avec Eloko ya peuple, le 11 juillet; le dix-huitième avec Roga-Roga, le 19 juillet; le dix-neuvième avec Djoson philosophe, le 26 juillet; et le vingtième avec Kevin Mbouandé, le 15 août prochain. Pendant les grandes vacances, nous produisons plusieurs concerts afin de respecter notre programme d'organiser quarante-huit spectacles pour cette année. A cet effet, nous invitons toutes les couches à venir soutenir les artistes qui représentent aussi le flambeau national dans la salle de fêtes de l'établissement « Makosophie » situé au rond-point Mougali, derrière la station d'essence », a fait savoir Bienvenu Okoma.

Par ailleurs, cet établissement qui se bat pour soutenir et promouvoir



la musique congolaise tire la sonnette d'alarme pour que les artistes se réveillent afin de promouvoir leur art. « Les artistes doivent être à l'initiative des karaokés pour promouvoir leur musique. Cela fait partie des points à améliorer pour la consolidation de notre culture musicale », a suggéré Bienvenu Okoma.

Cette logique d'organiser ces spectacles vise à renforcer la conservation des valeurs artistiques congolaises qui ont toujours fait leurs preuves depuis des générations, à l'instar des Bantous de la capitale, de feu Chairman Jacques Koyo, de feu Fernand Mabala, de Clotaire Kimbolo, de Roga-Roga et son Extra musica, de Kevin Mbouandé et son Patrouille des stars.

B.Z.Ok.

## SALON DE L'IMMOBILIER

## La sixième édition prévue à Brazzaville

Organisé par l'Association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines de la République du Congo (2Agevuc), le Salon de l'immobilier revient pour une exposition, prévue du 6 au 8 octobre, au Palais des Congrès de Brazzaville.

L'exposition sera placée sur le thème « Accélérer la marche vers le développement avec une urbanisation et un développement urbain écologique et durable ». Des tables rondes permettront de réfléchir sur les points suivants : aménager le territoire national à l'heure des défis d'habitabilité ; évolution des prix de l'immobilier, tensions foncières ; identifications urbaines ; comment relever les défis environnementaux ; revitalisation des quartiers au cœur des villes.

Elle sera ouverte à tous les acteurs de la filière immobilière souhaitant présenter leurs produits, services et innovations concernant les énergies renouvelables, à un public de plus en plus nombreux édition après édition. C'est devenu un rendez-vous de l'immobilier pour informer et nouer des contacts entre professionnels de l'immobilier, constructeurs, promoteurs, agents immobiliers, architectes, notaires, banquiers et assureurs.

Ce rendez-vous annuel est inscrit depuis 2022 au chapitre du sixième pilier du Plan national de développement 2022-2026. Ce qui

revêt à ce salon d'une dimension nationale, au-delà d'être un simple salon professionnel, soulignent les organisateurs.

Ils placent cet événement comme étant la recherche des voies et moyens pour structurer et dynamiser le secteur immobilier congolais évoluant largement à ce jour dans l'informel en vue d'ériger des ponts entre la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics.

Ainsi, les organisateurs invitent tous les partenaires et sponsors à venir les rejoindre, car, estiment-ils, « devenir partenaires du salon de l'immobilier, c'est associer leurs images au salon de référence en Afrique centrale et bénéficier en même temps d'une visibilité exceptionnelle auprès des investisseurs et décideurs de la filière ».

À la diaspora, l'invitation est adressée pour profiter de la période des vacances en vue d'effacer l'éloignement, et aborder sur place le difficile accès au crédit, pour pouvoir réaliser leurs acquisitions immobilières en respect du cadre légal mis en place par l'État.

Marie Alfred Ngoma

## MONDIAL 2026

## L'Égypte si proche, Messi si haut : l'Égypte éliminée par l'Argentine

Le football a livré un match incroyable, épique et cruel en huitième de finale avec l'élimination des Pharaons, qui menaient 2-0 jusqu'à la 79<sup>e</sup>, par l'Argentine de Messi (2-3).

Quel spectacle ! Quel scénario ! Quelle cruauté !

Mardi après-midi, le stade Mercedes-Benz d'Atlanta a été le théâtre d'un match à l'intensité exceptionnelle entre l'Égypte et l'Argentine. Arrivés sur la pointe des pieds après sa qualification aux tirs au but face à l'Australie, les Pharaons ont rapidement trouvé la bonne recette face à l'Albiceleste : un bloc bien organisé et des flèches bien affûtées pour mener les contres.

Et ce sont les Égyptiens qui débloquent le score à la 13<sup>e</sup> : corner joué en retrait, long centre d'Attia et tête Yasser Ibrahim.

Piqués au vif, les Argentins vont vite réagir et obtiennent un penalty, après une faute d'Haissem Hassan sur Tagliafico. Messi le tire, plutôt mal, à mi-hauteur, Shobeir l'arrête (21<sup>e</sup>). L'Égypte reste en tête.

Le dernier rempart égyptien va encore être décisif à la 28<sup>e</sup>, avant de voir son poteau le suppléer sur un coup-franc de Messi (31<sup>e</sup>).

Très bien organisée, l'Égypte fait douter l'Argentine et double même le score à la conclusion d'un contre d'école, mené par Haissem Hassan, relayé par Salah et conclu par Zico (58<sup>e</sup>). Un but finalement refusé pour une faute sur Lopez en début d'action.



L'Égypte de Shobeir, qui a longtemps fait la course en tête, s'incline finalement face à l'Argentine de Messi (Fifa)

En revanche, rien ne peut faire annuler le but de Zico, servi par Hassan, à la 67<sup>e</sup>. Épatant.

Le monde du foot est alors éberlué, et séduit, par les septuples champions d'Afrique, qui n'avaient jamais remporté la moindre rencontre d'un Mondial avant de poser le pied en Amérique.

Au bord du gouffre, les champions du monde en titre peuvent toutefois compter sur un joueur d'exception, Lionel Messi. Du haut de ses 39 ans, le génie va relancer son équipe en offrant la réduction de l'écart à Romero (79<sup>e</sup>), avant d'égaliser d'un coup

de fusil à la 83<sup>e</sup>.

C'est finalement sur un contre attaque meurtrière que Fernandez, admirablement servi par Lautaro, que l'Argentine crucifie l'Égypte, à la 90<sup>e</sup>+2.

Une issue d'une grande cruauté pour l'Égypte, qui n'a pas su maintenir la furia argentine dans le dernier quart d'heure.

Les Pharaons quittent le tournoi par la grande porte, mais laissent le Maroc bien seul pour porter, désormais, le football africain vers une hypothétique première victoire finale en Coupe du monde.

Camille Delourme

## TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

## Ouesso emboîte le pas

Le tournoi de gala initié par la Dynamique le « Réveil du handball congolais » a élargi son champ d'action. Après Brazzaville, Pointe-Noire et Madingou, Ouesso peaufine aussi les automatismes dans la perspective de la grande compétition nationale à venir.

Une preuve de plus que les compétitions organisées par la Dynamique le « Réveil du handball congolais » mettent les athlètes en confiance et suscitent l'espoir d'un renouveau. Les premiers résultats enregistrés à Ouesso ont vu AS Sangha sport l'emporter chez les seniors messieurs devant Olympique 24-20. AS Sangha sport a dicté sa loi devant la même équipe chez les dames (28-17).

À Brazzaville, berceau de la compétition, la 11<sup>e</sup> journée a permis à Patronage de s'imposer chez les messieurs devant Avenir du rail 46-36, pendant que JSO et Petro sport faisaient jeu égal 31-31. ASB, quant à elle, a battu Lion sport 35-24. Chez les dames, Asoc a pris le meilleur devant Asel 33-23 et Interclub a battu Centre de formation Pierre-Ntsiétyé 36-21.

À Pointe-Noire, NHA sport chez les messieurs et l'AS Cheminots chez les dames ont respectivement confirmé leur position de leaders dans le cadre de la 7<sup>e</sup> journée. NHA sport a eu raison de l'Inter 39-25. Dans la même version, Munisport a battu Pèlerin 32-27 et Patronage a gagné l'AS Cheminots 28-17. Chez les dames, l'AS Cheminots a dominé Pèlerin 26-22 et Banko sport a eu raison de Tié-tié sport 31-25.

Notons que les matches de gala se jouent chaque dimanche dans le seul but de combler le manque de compétitions préjudiciable aux clubs. Ils servent de tremplin à la préparation des futurs affrontements de grande envergure que la Dynamique entend organiser. À travers cette initiative, il est question de redynamiser la discipline en perte de vitesse. Le but du tournoi étant de maintenir la cohésion des clubs et, surtout, de permettre aux staffs techniques de jauger sans cesse leur niveau. Ces rencontres permettent non seulement aux joueurs et joueuses de préserver leur condition physique, mais aussi de renforcer leur confiance en soi avant le grand tournoi national à venir.

James Golden Eloué



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION (ADC) N° CG-MOD NOE-556130-GO-RFQ

**Objet : DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE MACHINE A BOIS POUR TRAVAUX DE MENUISERIE.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) a été confiée à l'ONG Noé, afin de coordonner et développer les activités prévues dans la convention signée en date du 18 novembre 2025 entre le ProClimat et L'ONG Noé. C'est dans ce contexte que l'ONG Noé a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché intitulé : « Acquisition d'une machine à bois pour travaux de menuiserie ».

Les offres devront comprendre la réalité des taxes sur les Marché Publics, sans besoin de majoration ni distinction, accompagnée du modèle de lettre de cotation, du Bordereau de prix, Quantitatif et Calendrier de livraison et lettre de marché et les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 juillet 2026 à 14H30. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le 28 juillet 2026 à 15 heures 00min.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, 7eme version de septembre 2025 »

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier de cotation en envoyant un courriel ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

ONG-Noé, 48 avenue Ngouedi (derrière les assurances AGC) Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo,

Courriel : [procurement.pncd@noe.org](mailto:procurement.pncd@noe.org) Tél : +242 068709997 ; +242 068289178

**Fait à Pointe-Noire, le 07 juillet 2026**

**Le Directeur de l'UGP  
Antoine PAGHERA MESSENGER**

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION (ADC) N° CG-MOD NOE-556619-GO-RFQ

**Objet : DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE MACHINE POUR LA PRODUCTION DES BRIQUES AUTOBLOQUANTES.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maitrise d'Ouvrage Délégée (MOD) a été confiée à l'ONG Noé, afin de coordonner et développer les activités prévues dans la convention signée en date du 18 novembre 2025 entre le ProClimat et L'ONG Noé. C'est dans ce contexte que l'ONG Noé a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché intitulé : « Acquisition d'une machine pour la production des briques autobloquantes ».

Les offres devront comprendre la réalité des taxes sur les Marché Publics, sans besoin de majoration ni distinction, accompagnée du modèle de lettre de cotation, du Bordereau de prix, Quantitatif et Calendrier de livraison et lettre de marché et les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 juillet 2026 à 14H 30. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le 29 juillet 2026 à 15H 00.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recou-

rant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, 7eme version de septembre 2025 »

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier de cotation en envoyant un courriel ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

ONG-Noé, 48 avenue Ngouedi (derrière les assurances AGC) Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo,

Courriel : [procurement.pncd@noe.org](mailto:procurement.pncd@noe.org) Tél : +242 068709997 ; +242 068289178

**Fait à Pointe-Noire, le 07 juillet 2026**

**Le Directeur de l'UGP**

**Antoine PAGHERA MESSENGER**

Disparition

## Un hommage rendu en France à Vicinthe Samba Mpassi

En souvenir de la Congolaise Vicinthe Samba Mpassi, la famille avait prévu de séances de recueillement multiformes du 1er au 6 juillet, jour de son enterrement. L'ambassadeur Rodolphe Adada a tenu à marquer l'émoi et la solidarité de la République du Congo, représentée par le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé.



Vue de l'assistance à la messe de requiem en mémoire de Vicinthe Samba Mpassi/DR

La famille éprouvée a mis en place une série de dates programmées pour les obsèques de Vicinthe Samba Mpassi, quadragénaire morte à Suèvres, à son domicile situé dans une zone pavillonnaire de la petite commune de Loir-et-Cher, dans la nuit du 11 au 12 juin, atteinte par plusieurs coups de couteau. Une enquête de flagrance ouverte le 12 juin, pour assassinat, a conduit à l'arrêt de son époux.

Lors de la marche blanche au mot d'ordre «*Une marche, une voix, une exigence : la justice*», le 5 juillet, près de 350 personnes ont participé à cet hommage, avec une cérémonie religieuse au préalable en l'église Saint-Joseph de Blois. En présence des autorités congolaises et françaises, de la famille, des membres de l'association Les sisters de Blois et des membres de la communauté congolaise, Vicinthe Samba Mpassi a été portée en terre au cimetière de Blois-La Forêt.

Marie Alfred Ngoma

### AVIS DE RECHERCHE

Ferme d'élevage à Kombé recherche cinq (05) jeunes expérimentés âgés de 20 à 45 ans.

Pour s'occuper :

- 1-Élevage lapins et cailles ;
- 2-Elevage porcs ;
- 3-Élevage hannetons et pisciculture ;
- 4-Maraicher et arbre fruitier
- 5-Gardien

Avoir une expérience professionnelle de plus de 3 ans .

Tel: 06662 31 24 / 057233759

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

### MODE

## Le festival KAS Fashion international réunit les férus de l'habillement

L'agence KAS a organisé, du 3 au 5 juillet à la Villa Antonetti, dans la ville océane, la deuxième édition du festival KAS Fashion international sur le thème «*Héritages en mouvement*».

Tisser des liens entre acteurs de la mode, partager les expériences et le savoir-faire, favoriser la visibilité des mannequins et autres acteurs de la mode, promouvoir les œuvres ont été, entre autres, les objectifs du festival qui a rassemblé, pendant trois jours à Pointe-Noire, les participants venus du Cameroun, du Mali, de France et du Congo.

En présence de Khindrix Tongo, représentant la directrice départementale des Arts et Lettres de Pointe-Noire, l'activité a été lancée, réunissant des stylistes, mannequins, créateurs de mode et partenaires de l'évènement. «*KAS Fashion international est un rendez-vous incontournable de la mode. La mode est bien plus qu'un simple moyen de se vêtir. Elle est une expression de notre identité, de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de notre créativité. Elle constitue également un levier important dans le développement économique en créant des emplois, en favorisant l'entrepreneuriat et en valorisant le savoir-faire de nos artisans et créateurs*», a dit Khindrix Tongo.

Peu après la cérémonie d'ouverture, un échange entre les médias, les mannequins, les créateurs et les partenaires a



La coupure du ruban par le représentant de la DDAL/Adiac

été initié par le comité d'organisation. Autour d'Agnès Sarah Kilolo, promotrice de KAS Fashion international et promotrice de la marque Kas couture; de Camara Mamadou dit Sora Camas, créateur malien, styliste designer; de Prince Eberreipye Eyebe Eyebe, journaliste-mode, ancien mannequin camerounais, le public a été entretenu sur le thème du festival, «*Héritages en mouvement*». Selon Sarah Agnès Kilolo, Kas Fashion international est ouvert à tous les acteurs de la mode sans exception (Célebres ou jeunes talents). Heureux de participer à cette édition, Camara Mamadou, plus connu sous le nom de Sora Camas, créateur malien, styliste et designer, promoteur de la marque Sora Camas, fondateur

de l'association Mali-Togoda-Masiri dont l'objectif est la valorisation du pagne tissé et l'autonomisation des femmes veuves du Mali, a plaidé pour les échanges d'expérience et le partage, gage du dynamisme et de la prospérité de la mode africaine.

Pour Prince Eyebe Eyebe, les mannequins et acteurs de la mode doivent se professionnaliser pour faire carrière dans la mode en se procurant tous les documents administratifs nécessaires (Passeport, par exemple) mais également avoir un Press book et autres documents concourant à la visibilité.

Le festival KAS Fashion international a pris fin par le défilé de mode et la soirée de gala qui a réuni un public nombreux à la Villa Antonetti.

Hervé Brice Mampouya

### NÉCROLOGIE

Magloire Nzonzi Badiakouahou, du Musée-Galerie-Bassin-du-Congo, les familles Kahunga, Batantou (Léonie Pierrette, Clotaire, Félicité Clarisse, Lydie...) informent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Gervais Florent Batantou se présente comme suit :

**Lundi 13 juillet :**

- 10h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 11h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Kisito à Makélékélé ;
- 12h00 : départ pour le cimetière familial ;
- 16h00 : fin de cérémonie.

Ayons toutes et tous une pensée pieuse.



### IN MEMORIAM

08 juillet 2025-08 juillet 2026, il y a une année, maman, que tu étais arraché à notre affection. Les jours qui passent ne parviennent pas à effacer les bons moments que nous avons passés ensemble.

En ce jour anniversaire, tes enfants et petits fils prient celles et ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Maman, tu resteras à jamais vivante dans nos cœurs.



## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUBI

## Un cri de cœur pour sauver l'année académique 2025-2026

Face aux difficultés d'ordre financier que traverse l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Parisse Akouango a sollicité, le 8 juillet à Brazzaville, l'appui de la Commission économie, finances (Ecofin) et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, pour sauver l'année académique en cours.

« Je pense qu'avec votre appui, le ministère des Finances peut nous sauver cette année académique. En termes de fonctionnement, jusque-là, aucun franc. Nous avons des difficultés énormes », a lancé le président de l'Université Marien-Ngouabi à la délégation de la commission Ecofin, conduite par son premier vice-président, Marien Mobondzo Endzonga.

Les députés ont eu une visite de terrain à l'École normale d'administration et de magistrature (Enam) où s'exécutent actuellement les travaux de réhabilitation et d'équipement de l'amphithéâtre, grâce à la Taxe unique sur les salaires (TUS). « Nous attendions cette descente de vous depuis longtemps pour des échanges constructifs. Notre alma mater éprouve des difficultés qui sont d'ordre endogène et exogène. Les conditions de travail, de fonctionnement, les stages et les travaux pratiques des enfants sont les vraies difficultés. Les antivaleurs sont en train de tuer notre grande université. Je vous remercie sincèrement de cette réactivité liée au projet la TUS. Vous avez donc répondu très favorablement et rapidement en nous incluant dans le processus de l'aide à travers la TUS », a peint le Pr Parisse Akouango, ap-



Visite des travaux de réhabilitation de l'amphi de l'Enam/Adiac

pelant les parties prenantes à respecter leurs engagements. En effet, en dépit du dépôt des titres au Trésor public, aucun franc n'est décaissé à ce jour. De quoi inquiéter les responsables de cette alma mater. « Parallèlement, nous faisons des efforts sur les mini recettes propres, à travers les inscriptions pour supporter toutes les charges des examens. C'est déjà une très bonne chose, avec l'appui de la ministre, nous sommes passés à la bancarisation. C'est-à-dire que les inscriptions sont payées directement dans les banques, à travers lesquelles, nous faisons les chèques par rapport aux besoins des examens au niveau de la scolarité. De ce côté, nous avons réussi », peut se satisfaire le président de l'Université Marien-Ngouabi, insistant sur la né-

cessité de redonner à la première université publique du Congo ses lettres de noblesse.

#### La fin des travaux attendue dans deux ans

Le premier vice-président de la Commission Ecofin, Marien Mobondzo Endzonga, de son côté, a indiqué qu'à l'instar de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso en 2025, l'Université Marien-Ngouabi a bénéficié, dans le cadre du budget de l'exercice 2026, de 5% de la TUS, soit environ 700 millions FCFA. Une expérience qui pourrait être réinscrite lors du vote de la loi de finances rectificative au regard des résultats tangibles sur le terrain. Parmi les onze établissements de l'Université Marien-Ngouabi, c'est l'Enam qui a été choisie pour la réhabilitation de son amphithéâtre. Ainsi, les députés sont allés

constater le démarrage des travaux consistant à la rénovation du bâtiment ainsi que son équipement.

« Nous sommes venus voir le choix qui a été fait, celui de réhabiliter l'amphi de l'Enam. Le président de l'université a bien voulu que nous visitions le chantier au début des travaux pour nous assurer de ce qui se fait au lieu d'attendre seulement la fin. Sur place, nous avons constaté un certain nombre de choses à corriger et avons exprimé notre insatisfaction sur le délai des travaux qui nous paraît très long », a déclaré le chef de la délégation, déplorant l'absence de l'expertise du BCBTP sur le chantier.

Confiés à la société Sorom Holding, les travaux vont durer deux ans. Selon son responsable tech-

nique, Alain Barhouch, les travaux se dérouleront en quatre phases : première phase, les grosses œuvres consistant, entre autres, à la réfection du béton de certains endroits ainsi que de l'électrification. « Nous pouvons rassurer tout le monde que le matériau que nous sommes en train d'utiliser est de bonne qualité. Il y a encore un bureau d'études qui vient aussi de faire l'expertise derrière notre travail et un bureau de contrôle », a-t-il assuré. Notons que les députés et la présidence de l'Université Marien-Ngouabi ont eu, par ailleurs, un échange sur l'apport du Port autonome de Pointe-Noire à cette alma mater. « Il y a environ une année et demie, nous avons mis en contact l'Université Marien-Ngouabi avec le port autonome de Pointe-Noire, dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Nous avons souhaité que le port autonome de Pointe-Noire puisse contribuer tant soit peu à ce que l'Université Marien-Ngouabi retrouve ses lettres de noblesse. Nous voulons donc avoir de vous les informations sur l'évolution de ces partenariats que nous avons mis en place depuis un certain temps », a souligné Marien Mobondzo Endzonga en guise d'introduction.

Parfait Wilfried Douniama

## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

## Pointe-Noire s'engage dans l'économie sociale

Le troisième regroupement technique francophone pour l'économie sociale et solidaire (ESS) a été ouvert le 6 juillet, à Pointe-Noire, en présence de Pierre Cebert Iboko Onanga, préfet du département, représentant le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, ainsi que des responsables des collectivités locales.

« Co-construire des outils, recommandations et feuilles de routes territoriales de l'économie sociale et solidaire entre les collectivités territoriales et jeunesse » est le thème de l'atelier qui réunit, jusqu'au 10 juillet, les délégations venues de France, du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Bénin et des deux Congo autour des ateliers techniques et des tables rondes animés par des experts de l'espace francophone. Il est prévu également des visites de terrain pour découvrir le dynamisme et les initiatives solidaires de Pointe-Noire, la ville hôte. L'activité s'inscrit dans le cadre du programme de coopération interrégionale « Territoires francophones pour l'économie sociale et solidaire » que met en œuvre l'Association internationale des régions francophones (AIRF). « Au regard des innombrables crises dont le monde fait face aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire devient une alternative absolue. En effet, en plaçant l'humain, la solidarité et la gouvernance démocratique au centre de la création des valeurs, l'économie sociale et solidaire réinvente une nouvelle vision alliant collectivités locales et emploi. Celle-ci favorise

l'inclusion, crée les emplois, soutient l'autonomisation de nos populations, en particulier celle de la jeunesse », a dit Evelyn Tchichelle Moe Poaty, maire de Pointe-Noire.

« Cette démarche, en harmonie avec le programme du président de la République « Accélérons la marche vers le développement », met la jeunesse au cœur des priorités. Son intégration s'articule autour de trois axes prioritaires : l'emploi, l'employabilité et l'entrepreneuriat. Ces aspirations restent les mêmes dans tout l'espace francophone, à savoir accéder à un emploi digne, entreprendre, innover, contribuer au développement... C'est pourquoi, dans notre commune, nous croyons fermement à cette vision. Nous soutenons les coopératives, les mutuelles, les associations, les entreprises sociales qui font battre le cœur des quartiers », a-t-elle poursuivi.

Pour Armand Moody Mafoubou, président du Conseil départemental du Niari et co-président de la commission jeunesse-formation-culture de l'AIRF, « Ces assises s'articulent autour de la décentralisation, la valorisation des atouts nouveaux



La photo de famille après la cérémonie d'ouverture/Adiac

et l'économie résiliente. Il s'agit de prouver que le développement de nos pays francophones passe par l'autonomisation des collectivités locales en transformant les disparités en véritables opportunités de croissance. Pointe-Noire doit être aujourd'hui une opportunité supplémentaire pour poser un diagnostic partagé et définir une feuille de route concentrée».

Président du Conseil départemental du Kouilou et président de l'Association des départements du Congo, Alexandre Mabilia a dit : « Ce programme tourne le dos à l'économie

de rente en faveur de l'économie sociale et solidaire qui obéit aux impératifs de réduction de la pauvreté, de l'autonomisation des femmes, d'accroissement des revenus pour les populations vulnérables. Lors du présent regroupement technique, les collectivités locales vont tirer profit des autres collectivités territoriales francophones qui ont déjà connu un grand essor en matière d'économie sociale, d'entrepreneuriat collectif et de la transition économique des territoires ».

Saluant l'initiative de l'AIRF, Pierre Cebert Iboko Onanga, préfet du dé-

partement de Pointe-Noire, a conclu : « Dans un contexte où les défis de l'emploi des jeunes sont au cœur des priorités nationales, l'économie sociale et solidaire se présente non pas comme une alternative marginale mais comme un moteur de croissance. Elle permet de renforcer nos modèles de production en plaçant l'humain et la préservation de notre environnement au centre des préoccupations. C'est pourquoi le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation suit avec intérêt vos travaux ».

Hervé Brice Mampouya